

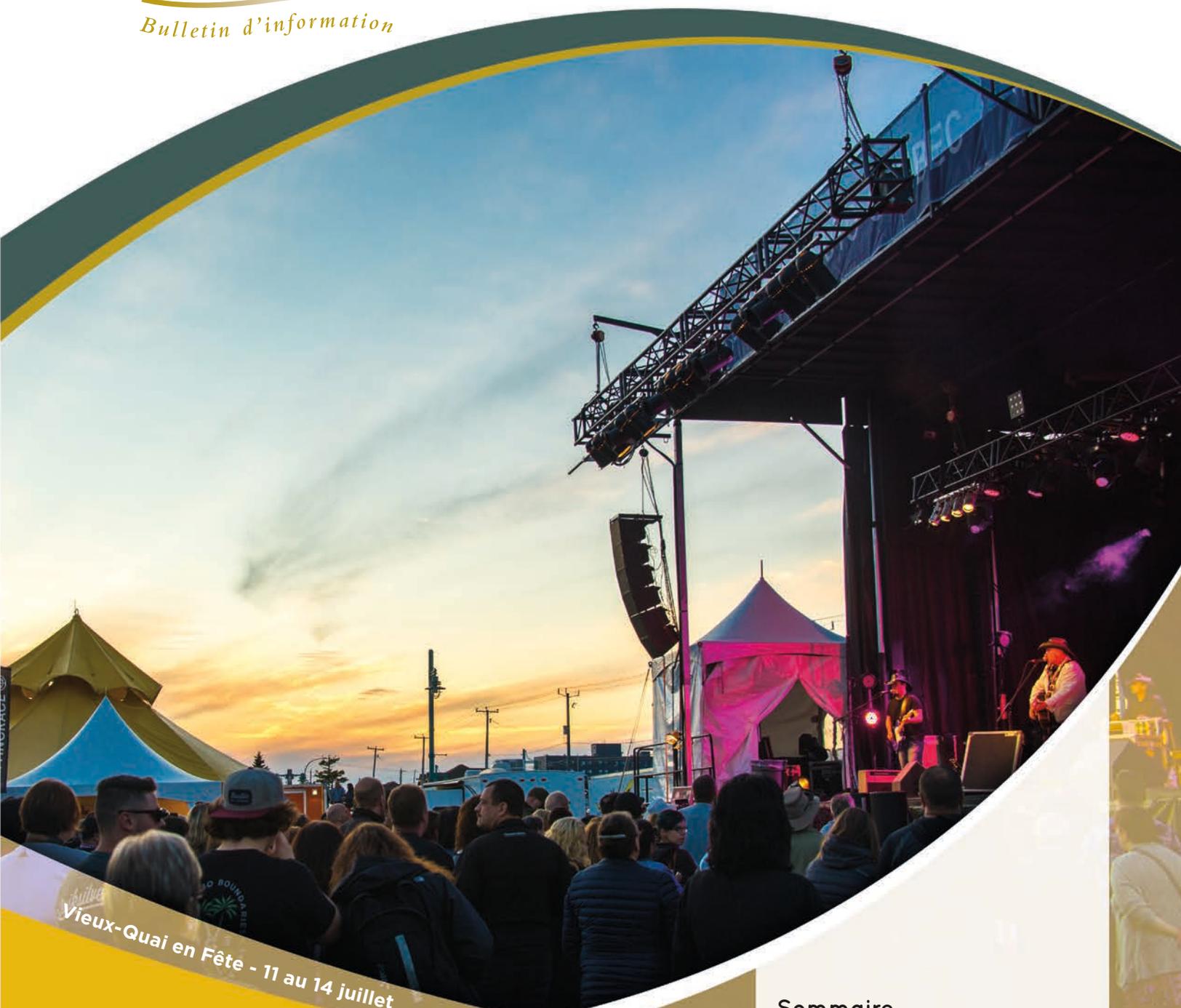
L'actualité municipale

Bulletin d'information

Juin 2019
Volume 14, numéro 3



VILLE DE
SEPT-ÎLES



Vieux-Quai en Fête - 11 au 14 juillet

Sommaire

Dernières nouvelles	> 3
Loisirs	> 4
Zone culture	> 4
Développement économique	> 4
Urbanisme	> 5
Sécurité incendie	> 6
Sécurité	> 6-7
Environnement	> 7
Tourisme	> 8



Suivez-nous  



Bonjour,

Enfin, notre projet de complexe multisport a été présenté à la population. Un projet dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Une fierté contagieuse, partagée par le conseil municipal, les employés de la Ville, les organismes sportifs et de nombreux citoyens!

Ce projet, c'est celui de toute une collectivité. Il répondra bien sûr à d'importants besoins et à une demande qui évolue au fil du temps, mais il deviendra incontestablement un outil d'attraction et de rétention important pour les travailleurs et leur famille. La ville a besoin de ce genre d'infrastructure; n'en doutez pas! Le gouvernement nous répète qu'il a de grandes ambitions pour notre ville. Les investissements qu'il continue de faire du côté de la Pointe-Noire le confirment. Nous sommes donc confiants de voir se concrétiser cet intérêt en une réponse positive à notre demande d'aide financière pour la construction du complexe multisport. Le ministre responsable de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, nous a d'ailleurs assurés de son accompagnement dans le dossier. Certes, il reste du travail à faire, des démarches à entreprendre, des gens à convaincre, mais je suis confiant que nos partenaires seront au rendez-vous!

Il a toujours été clair pour le conseil municipal que la Ville ne pourrait pas à elle seule assumer la totalité des coûts de construction de ce nouveau complexe. Nous souhaitons que la population appuie ce projet, comme elle l'a toujours fait pour ces projets qui font la différence pour notre développement, notre qualité de vie. N'hésitez pas à en parler et à l'appuyer fièrement!

Finalement, parlant de fierté, je me permets de souligner l'immense succès de la 41^e édition du Tournoi de volleyball Orange Alouette. Les retombées d'un tel événement pour notre milieu sont énormes, tant sur le plan économique que sportif et social. On peut en dire autant pour le Salon du livre de la Côte-Nord qui vient de nous présenter une imposante 35^e édition! J'en profite pour souligner le précieux travail des bénévoles qui œuvrent dans les différents organismes et associations. Vous faites de notre ville un milieu dynamique, animé et humain. Merci!

Au plaisir!

Réjean Porlier

Le Maire
Réjean Porlier

Votre
conseil MUNICIPAL

Gervais Gagné
Conseiller municipal
de Sainte-Marguerite

Guylaine Lejeune
Conseillère municipale
de Ferland

Jean Masse
Conseiller municipal
de l'Anse

Denis Miousse
Conseiller municipal
de Marie-Immaculée

**Marie-Claude
Quesy-Légaré**
Conseillère municipale
du Vieux-Quai

**Élisabeth
Chevalier**
Conseillère municipale
de Mgr-Blanche

Charlotte Audet
Conseillère municipale
de Jacques-Cartier

**Michel
Bellavance**
Conseiller municipal
de Sainte-Famille

Poste vacant
Moisie - Les Plages

Pour rejoindre votre conseiller :

Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à
mairie@ville.sept-iles.qc.ca

Hôtel de ville

546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 962-2525
Télécopieur : 418 964-3213

www.ville.sept-iles.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Assemblées publiques
du CONSEIL MUNICIPAL

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2^e et 4^e lundi du mois, à 16 h 30** (en période estivale), à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- **NousTV** (COGECO - câble 5/HD 555) : En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- **Télé OPTIK** (TELUS - HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- **Site Internet de la Ville de Sept-Îles** : Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.

Prochaines séances publiques :
10 et (mardi) 25 juin | 8 juillet | 12 août

*L'actualité
municipale*

est un périodique publié cinq fois par année par le Service des communications et distribué gratuitement dans tous les foyers de Sept-Îles.

Coordination

Amélie
Robillard

Distribution

Postes Canada

Collaboration

Personnel des
services municipaux
et des corporations
municipales

Dépôt légal

Bibliothèque nationale
du Québec

**Réalisation graphique et
impression**

Coralis Communication
Visuelle et Imprimerie B&E

Tirage

13 400

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à communications@ville.sept-iles.qc.ca

Des parcs et espaces verts sans fumée!

Rappel du règlement municipal sur le tabac et le cannabis

En vertu de la réglementation municipale adoptée à l'automne 2018, nous rappelons qu'il est interdit :



De fumer (et de vapoter) des produits du tabac et du cannabis dans tous les lieux suivants :	De fumer du cannabis dans tous les lieux suivants :
<ul style="list-style-type: none"> • bâtiments municipaux • parcs municipaux et espaces verts • promenade du Vieux-Quai • promenade de Gallix 	<ul style="list-style-type: none"> • stationnements municipaux • toutes les plages • île Grande-Basque • dans les rues de la ville

Merci de votre collaboration.

Présentation du projet de complexe multisport



Le projet de construction d'un nouveau complexe multisport visant à remplacer l'aréna Conrad-Parent a récemment été présenté au public. Le complexe comprendra un aréna (une glace), un gymnase triple et une surface synthétique. On y trouvera également une piste intérieure pour la marche ou la course, une salle d'entraînement, une aire de restauration, ainsi que des bureaux et espaces pour les organisations sportives. Le tout sera relié à l'aréna Guy-Carbonneau, rénové en 2009.

Ce projet est l'aboutissement d'une importante réflexion amorcée, il y a quelques années, par le conseil et l'administration municipale, alors que d'importantes et coûteuses rénovations à l'aréna Conrad-Parent devenaient incontournables.

« Le nouveau complexe multisport sera beaucoup plus accessible et mieux adapté pour accueillir différentes clientèles » souligne Noémie Gauthier, directrice du Service des loisirs et de la culture. La glace et les plateaux sportifs permettront également de se conformer aux standards des différentes associations sportives.

Le coût total du projet est évalué à 33 millions de dollars. L'appui financier des gouvernements provincial et fédéral sera sollicité afin qu'ils assument conjointement les deux tiers des coûts du projet. Le dernier tiers (11 millions) sera assumé par la Ville de Sept-Îles, avec la participation financière d'entreprises et de partenaires privés du milieu. Les démarches en ce sens sont d'ailleurs déjà en cours.



Pour plus de détails sur ce projet ou pour y démontrer votre appui :

ville.sept-iles.qc.ca/multisport
#PourUnComplexeMultisport7iles

Jeux autochtones interbandes



Innu Takuakan Uashat mak Mani-utenam présente, du 5 au 14 juillet prochain, la 15^e édition des Jeux autochtones interbandes. Plus de 1 000 jeunes athlètes âgés de 9 à 17 ans, de plusieurs communautés de partout au Québec, se mesureront dans une vingtaine de disciplines individuelles ou en équipe.

Vous êtes chaudement invités à venir les encourager, à souligner leurs efforts par votre présence et à découvrir la richesse de la culture autochtone! Les compétitions se dérouleront sur différents sites de Uashat, Sept-Îles et Maliotenam.



f JAIB 2019 - Jeux autochtones interbandes du 5 au 14 juillet 2019



Opération de rinçage du réseau d'aqueduc

Le Service des travaux publics procède, entre la mi-mai et la fin juillet, au rinçage du réseau municipal d'aqueduc. Cette opération permet d'améliorer la qualité de l'eau et augmente l'efficacité des installations, en évacuant les eaux stagnantes et les dépôts accumulés dans le réseau.

Les travaux peuvent entraîner une légère baisse de la pression d'eau accompagnée d'une coloration rougeâtre dans le secteur où s'effectue le drainage. **Cette eau ne pose aucun risque pour la santé.** Toutefois, il est recommandé de nettoyer les filtres à la sortie des robinets et de laisser couler l'eau à grand débit, jusqu'à ce qu'elle devienne incolore, avant de débiter vos activités quotidiennes.

LOISIRS



Dimanche 9 juin Êtes-vous prêts pour la 2^e journée Hop la Ville?!

La prochaine journée Hop la Ville Sept-Îles se tiendra le dimanche 9 juin. Pour l'occasion, une vingtaine d'activités vous sont proposées par nos différents partenaires : golf, *workout* en famille, initiation au spikeball, atelier sur le sommeil, aqua-poussette, rallye nature, brico et bien plus encore!

Pour connaître l'horaire complet et les détails de la programmation : ville.sept-iles.qc.ca/hoplaville

 Hop la Ville Sept-Îles

Vous êtes fan des activités Hop la Ville? Partagez vos photos sur les médias sociaux avec le mot-clic **#Hoplaville7iles**



Zone CULTURE

Escale musicale Du 26 juin au 18 août

Chaque été, l'agora du Vieux-Quai s'anime avec une programmation de spectacles d'artistes locaux et de la relève. Du jazz au populaire, en passant par le country, le classique et le rétro; il y aura encore cette année de tous les styles, pour tous les goûts! Et tout ça sur fond de majestueux couchers de soleil sur la baie...☺ La programmation sera annoncée sous peu.

2^e édition du Symposium de sculpture de Sept-Îles

C'est sous le thème *Le rapprochement* que se déroulera, du 5 au 15 septembre, la deuxième édition du Symposium de sculpture de Sept-Îles. Pendant 10 jours, quatre artistes créeront devant public deux œuvres monumentales, une installation *in situ* et une œuvre « performance ».

Les sites et artistes retenus, ainsi que les détails de la programmation, seront annoncés dans les prochaines semaines.



L'artiste Josiane Saucier, en pleine production lors de la première édition du Symposium (2016)

© Kathleen Walsh-Moleski

Développement ÉCONOMIQUE

De nouvelles ressources et un plan d'action lié à la main-d'œuvre chez DÉSI

L'équipe de Développement économique Sept-Îles (DÉSI) s'agrandit! Mme Véronic Lemieux a dernièrement été engagée à titre de conseillère - Relations avec le milieu et projets spéciaux. Titulaire d'un baccalauréat en communication publique ainsi que d'un certificat en rédaction professionnelle, elle cumule près de 10 ans d'expérience dans le domaine des communications et de la gestion de projet.

Plan d'action en matière de main-d'œuvre

L'organisation a également retenu les services de Mme Katy Langlais, de la firme Humanka, afin d'élaborer un plan d'action portant sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans la région septilienne. Dans le cadre de son mandat, Mme Langlais établira un portrait des besoins présents et futurs des employeurs en matière de main-d'œuvre et recommandera des stratégies visant à attirer et à recruter des travailleurs, ainsi qu'à instaurer une concertation entre les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Parallèlement à cette démarche, DÉSI sollicite la collaboration de ses différents partenaires des milieux socioéconomique, scolaire et communautaire afin d'élaborer un plan d'action réaliste et de bien cibler les partenariats à mettre en place. La concertation, non seulement entre les acteurs locaux, mais aussi avec ceux de toute la région, est une clé essentielle à la réalisation de ce grand projet collaboratif!

Pour plus d'information :
Développement économique Sept-Îles
Tél. : 418 962-7677 | Courriel : desi@deseptiles.com



Véronic Lemieux

Pour en savoir plus sur les activités et les services de l'organisation, visitez le site **deseptiles.com** ou consultez la page Facebook Développement économique Sept-Îles.



Sécurité des piscines résidentielles

Vous prévoyez installer une piscine ou simplement en bonifier l'aménagement par l'ajout, par exemple, d'une nouvelle terrasse rattachée à votre maison? Avant d'aller plus loin, sachez que la Ville a le devoir de faire appliquer sur son territoire la réglementation provinciale sur les piscines résidentielles. Le but est de s'assurer que les piscines respectent les normes en matière de sécurité. L'application de ces règles vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et en protégeant l'accès aux piscines résidentielles.



Alors, avant de faire le saut dans l'installation de votre nouvelle piscine ou de votre nouvel aménagement, nous vous invitons à venir nous rencontrer afin de vous renseigner sur les normes en vigueur et les étapes à suivre pour l'émission de votre permis obligatoire. À noter que vous pouvez aussi en tout temps visiter le site Internet de la Ville (onglet *Services aux citoyens/Urbanisme*) afin de consulter notre dépliant informatif sur les piscines résidentielles.

Remplissez le test d'autoévaluation

La Société de sauvetage du Québec offre en ligne un test d'autoévaluation afin de vous assurer que vos installations sont sécuritaires et conformes. Remplissez-le sur le site : www.baignadeparfaite.com

La propreté du domaine public, c'est l'affaire de tous!

Avec l'arrivée du beau temps, le Service de l'urbanisme désire vous rappeler qu'il est strictement interdit de salir ou souiller de quelque manière que ce soit un endroit public ou la propriété municipale.

Voici quelques exemples de pratiques proscrites sur l'ensemble du domaine public, que ce soit un terrain municipal, une rue, un trottoir, etc. :

- Déposer des déchets, des bouteilles vides, de la ferraille, des eaux sales, de l'huile, des matériaux de construction;
- Déposer de la terre, du sable, du gravier ou tout autre matériel granulaire;
- Placer un conteneur sur une rue ou un trottoir;
- Déposer ou déverser un contaminant.

Le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble doit laisser en tout temps la bande de terrain que constitue l'emprise de la voie publique, de même que le trottoir longeant sa propriété, libre de toute obstruction.

En vertu du Règlement sur la propreté et les nuisances, la Ville est autorisée à prendre les mesures requises pour faire disparaître la nuisance ou pour nettoyer et remettre en état les lieux, et ce, aux frais de la personne en défaut.

Votre collaboration est essentielle pour garder notre ville propre!

Pas de vente de garage sans permis!

Le saviez-vous? Un permis est requis pour pouvoir tenir une vente de garage. Procurez-vous-le au coût de 20 \$, en ligne via le site Web de la Ville ou en personne, au Service de l'urbanisme.

En période estivale, nous publions chaque vendredi midi sur notre site Internet la liste des ventes de garage de la fin de semaine. Cherchez ce logo sur la page d'accueil pour y accéder directement!



Revitalisation du centre-ville

La Ville de Sept-Îles adopte un programme d'aide financière

En avril dernier, la Ville a adopté un règlement visant à instaurer un programme d'aide financière pour encourager la rénovation ou la construction d'immeubles situés dans le secteur du centre-ville traditionnel de Sept-Îles.

Par cette initiative, le conseil municipal souhaite poursuivre les efforts de revitalisation de cette partie de la ville, prisée autant par la population septilienne que par les touristes et les visiteurs.

En vertu de ce règlement, l'aide financière sera versée au propriétaire d'un immeuble pour compenser l'augmentation des taxes foncières résultant d'une hausse d'évaluation engendrée par l'exécution de travaux de construction ou de rénovation. Cette aide consistera en un crédit de taxes foncières pour trois ans, suivant un taux régressif, et s'appliquant à la valeur ajoutée à l'immeuble en lien avec les travaux réalisés.

Le programme est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021. Pour plus d'information, consultez la section *Services aux citoyens/Programmes d'aide financière* du site Internet de la Ville.



À chaque feu son permis!

Lorsque vous allumez un feu à ciel ouvert, il est important d'avoir un permis émis par la Sécurité incendie. Cette démarche permet de s'assurer de la sécurité de l'installation, de limiter les risques de propagation et d'éviter le déplacement inutile de pompiers advenant un appel non fondé au 911.

Voici les différents types de feu et les permis qui sont requis :

Feu de plage : Un permis est requis. La demande doit être transmise à la Sécurité incendie 48 heures avant l'activité. Le permis est gratuit.

Feu de joie : Feu tenu lors d'un événement à caractère public. Un permis est requis pour ce type de feu. Un formulaire fourni par la Sécurité incendie doit être rempli et remis par le responsable de l'événement au moins 30 jours avant l'activité, puisque le permis doit être approuvé par une résolution du conseil municipal.

Foyer extérieur : Seuls les foyers préfabriqués, brevetés et conçus spécifiquement à cet effet sont permis. Il n'est pas requis d'obtenir un permis pour en faire l'installation. Toutefois, les normes applicables doivent être respectées.

Dans tous les types de feux, seul le brûlage du bois est autorisé. Il est interdit de brûler du bois transformé (traité, teint, peint) de même que tous autres matériaux.

Pour plus d'information, visitez la section *Services aux citoyens/ Sécurité incendie/Conseil de prévention* du site Internet municipal, ou communiquez avec nous.

Service de Sécurité incendie | Tél. 418 964-3280
Courriel : securite-incendie@ville.sept-iles.qc.ca

Nos bureaux sont ouverts :
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le vendredi, de 8 h à 12 h

Feu d'abattis : Feu de matières abattues (bois non transformé, arbres, branches et feuilles).

Les permis sont délivrés uniquement **du 1^{er} octobre au 31 mai**. En période estivale, en raison du risque plus élevé de propagation, il est interdit d'effectuer de tels feux. La demande doit être transmise à la Sécurité incendie 48 heures à l'avance. Le permis est gratuit.

Feu d'artifice : Les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la Ville de Sept-Îles. Cependant, un permis peut être émis par la Sécurité incendie seulement s'il est demandé par un **artificier certifié**, et ce, 30 jours avant l'événement puisque le permis doit être approuvé par le conseil municipal.



||| SÉCURITÉ



Réglementation : Petits rappels...

En ce début de saison estivale, la Ville de Sept-Îles, en collaboration avec la Sûreté du Québec, souhaite rappeler à votre attention quelques aspects du Règlement municipal sur la circulation et le stationnement ainsi que du Code de la sécurité routière.

Pistes cyclables

Toute circulation ou manœuvre de véhicule routier ou toute circulation piétonnière est interdite dans l'emprise d'une bande ou d'une piste cyclable, sauf pour la traverser ou, dans le cas des piétons, lorsqu'il y a absence de trottoirs.

VTT sur les plages

Il est interdit de circuler en véhicule hors route ou en véhicule routier sur les plages, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent, à moins d'une autorisation du conseil municipal.

Véhicules bruyants

Il est interdit de circuler avec un véhicule automobile qui émet les bruits suivants :

- bruit provenant du claquement d'un objet transporté sur le véhicule ou du claquement d'une partie du véhicule;
- bruit provenant de l'utilisation du moteur d'un véhicule à des régimes excessifs, notamment lors du démarrage, de l'arrêt, l'accélération ou de la décélération répétée;
- bruit excessif provenant de la radio (ou autre) dans un véhicule automobile;
- le bruit produit par un silencieux inefficace, en mauvais état, endommagé, enlevé, changé ou modifié de façon à être plus bruyant.

Rencontre d'un cycliste

Le Code de la sécurité routière oblige le conducteur d'un véhicule routier à ralentir et à laisser, entre le véhicule et le cycliste, un espace de :

- 1 m dans une zone de 50 km/h ou moins
- 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h

Gardez vos distances. S'il n'est pas possible de respecter ces conditions, le dépassement dans la même voie de circulation est interdit.

Nouvelles règles concernant les sièges d'auto

Depuis le 18 avril dernier, le Code de la sécurité routière exige que les enfants soient installés dans un siège d'auto adapté à leur poids et à leur taille jusqu'à ce qu'ils mesurent 145 cm ou jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 9 ans.

Merci de votre prudence et de votre collaboration!

La journée de déchetage communautaire : Une façon écologique de protéger votre identité

La mise à la poubelle de documents personnels peut vous exposer au vol d'identité et à la violation de votre confidentialité. Le jeudi **20 juin entre 12 h et 19 h**, Numérik Solutions d'affaires, en collaboration avec la Sûreté du Québec et la SPUM, vous propose de détruire et de recycler gratuitement vos anciennes déclarations de revenus, relevés bancaires, feuilles de paie et autres documents confidentiels. **Apportez vos documents chez Numérik, au 155 A, rue Napoléon.**

Pour les partenaires de cette journée, il s'agit d'une belle occasion pour fournir à la population de précieuses informations sur le recyclage et la lutte contre le vol d'identité.



ENVIRONNEMENT

Dépotoirs clandestins Combatez le fléau. Signalez!

Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et la MRC de Sept-Rivières poursuivent la mobilisation contre les dépotoirs clandestins en lançant la campagne « Combatez le fléau. Signalez! »

L'objectif de cette campagne est d'encourager les citoyens à signaler à la MRC de Sept-Rivières les sites contaminés du territoire. Des publicités Web sous forme de bande dessinée font appel aux « héros signaleurs » pour combattre les envahisseurs, soit les dépotoirs clandestins. De plus, une plateforme interactive pour le signalement des sites a été mise en ligne et un concours a été lancé pour promouvoir ce répertoire cartographique auprès des citoyens.

Par ailleurs, l'équipe du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord déploiera cet été une campagne de nettoyage pour 10 sites contaminés situés à proximité de zones urbaines.

Rappelons que plus de 185 sites ont déjà été répertoriés dans la MRC de Sept-Rivières. Des carcasses de voitures aux sacs à ordures, en passant par des électroménagers, des résidus de construction et même des jouets d'enfant; tous les types de matières s'y retrouvent.

Pour plus d'info sur cette campagne : combattezlefleau.com



Règlement sur l'usage de l'eau potable

En 2012, la Ville de Sept-Îles s'est dotée d'un règlement afin de régir l'utilisation de l'eau potable, dans le but d'en préserver la qualité et la quantité. Voici un rappel de certains éléments de ce règlement.



Arrosage par asperseur (arroseur) amovible

L'arrosage des pelouses, arbres, haies, arbustes et autres végétaux est permis par asperseur amovible ou tuyaux poreux, de 19 h à 23 h :

- les **lundis et jeudis** pour les immeubles ayant une **adresse impaire**;
- les **mardis et vendredis** pour les immeubles ayant une **adresse paire**.

Système automatique

L'arrosage par système d'arrosage automatique est permis de 3 h à 6 h, tous les jours de la semaine.

Arrosage manuel

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

Nouvelle pelouse

Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle pelouse ou d'un nouvel aménagement, il est permis d'arroser tous les jours entre 19 h et 23 h, pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement ou de plantation.

Le règlement prévoit également des modalités pour les travaux d'entretien extérieurs, le lavage des véhicules et le remplissage des piscines. Consultez notre site Internet pour plus de détails : ville.sept-iles.qc.ca/eau

Compostage domestique

La MRC de Sept-Rivières rappelle que le programme d'aide financière pour l'achat d'un composteur domestique est toujours en vigueur. Des coupons rabais instantanés sont disponibles chez BMR et Canadian



© Optik 360

Tire. Ils donnent droit à un **rabais de 35 \$ à l'achat d'un composteur**, ce qui représente 50 % du coût d'achat pour la plupart des équipements. Un maximum de deux composteurs subventionnés est possible par résidence.

Besoin d'un coup de pouce pour bien démarrer votre compostage? Visitez le site de l'Écopatrouille ou communiquez avec eux!

Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières, tél. 418 962-1900, poste 3226 info@ecopatrouille.org | www.ecopatrouille.org

Horaires d'été...

Écocentre

Lundi : 12 h à 17 h
Mardi : 12 h à 17 h
Mercredi : 12 h à 17 h
Jeudi : 12 h à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 17 h
Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 8 h 30 à 17 h

Aires de réception des matières résiduelles (ARMR) Moisie et Clarke

Lundi au mercredi : Fermé
Jeudi et vendredi : 16 h à 20 h
Samedi et dimanche : 8 h à 16 h



Des attraits à redécouvrir et à vivre!

Tourisme Sept-Îles

Centre plein air du Lac des Rapides

Ouverture le 22 juin

Profitez de la présence de sauveteurs certifiés pour vous rafraîchir dans la zone de baignade ou dégourdissez-vous à bord de l'une des embarcations offertes en location (kayaks, pédalos, SUP)!

Île Grande Basque

Ouverture le 10 juin

Envie d'une sortie inusitée? Rendez-vous sur l'île Grande Basque pour y découvrir la faune et la flore marine et profiter d'aires de camping rustique aménagées.

Nos équipes de préposés et guides seront sur place pour vous accueillir!

Horaire d'été : La Maison du Tourisme (1401, boul. Laure O.) passera à l'horaire d'été à compter du 10 juin. Elle sera ouverte 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.



f Suivez Tourisme Sept-Îles
tourismeseptiles.ca | Tél. 418 962-1238

Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web : ville.sept-iles.qc.ca
 Facebook : **Ville de Sept-Îles**
 Instagram : **villeseptiles**
 Twitter : **@VilledeSeptiles**
 Service d'alertes automatisé : ville.sept-iles.qc.ca/alertes

Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Ville. Bienvenue chez nous!

Pour nous joindre : 418 964-3201
Site Internet : ville.sept-iles.qc.ca/nouvelarrivant

Tout.SEPTILES.CA

Pour savoir quoi voir ou quoi faire à Sept-Îles, visitez le nouveau site **TOUT.SEPTILES.CA!**

Vous y trouverez les activités et événements qui se déroulent à Sept-Îles, qu'il s'agisse de spectacles, d'événements sportifs, d'expositions, de conférences, d'ateliers, d'activités-bénéfice et plus encore!

Vous êtes l'organisateur d'une activité?

Diffusez-la sur **TOUT.SEPTILES.CA** en remplissant le formulaire en ligne! C'est simple et gratuit!



Urgence

Sécurité incendie et service ambulancier.....	911
Police	
Téléphone.....	310-4141
Cellulaire.....	*4141
Urgence « Travaux publics » (en tout temps) ..	418 964-3300
Urgence « SPCA » (en tout temps).....	418 964-3272

Mairie 418 964-3211

Services municipaux

Communications	418 964-3344
Contentieux.....	418 964-3222
Cour municipale.....	418 964-3250
Direction générale	418 964-3201
Évaluation et taxation.....	418 964-3217
Finances.....	418 964-3215
Greffé.....	418 964-3205
Ingénierie.....	418 964-3225
Loisirs et culture (500, avenue Jolliet)	418 964-3340
Ressources humaines.....	418 964-3220
Sécurité incendie (153, du Père-Divet)	418 964-3280
Travaux publics (601, boul. des Montagnais).....	418 964-3300
Urbanisme.....	418 964-3233

Loisirs et culture

Arénas et plein air.....	418 964-3330
Bibliothèque Louis-Ange-Santerra.....	418 964-3355
Centre socio-récréatif.....	418 964-3371
Dossiers spéciaux.....	418 964-3345
Maison des jeunes.....	418 964-3379
Programmation (message enregistré)	418 964-3333

Centres communautaires

Ferland (École Bois-Joli)	418 964-3209
La Chapelle (Canton Arnaud).....	418 583-2321
Marguerite (Gallix)	418 766-3162
Maurice-Roy (Moisie)	418 927-3653
Place de l'Anse (École Camille-Marcoux)	418 964-3264
Roger-Smith (Clarke City)	418 583-2820
Wilfrid-Gallienne (Moisie).....	418 927-2133

Corporations

Développement économique Sept-Îles	418 962-7677
Corporation de Protection de l'Environnement.....	418 962-1316
Corporation de transport adapté.....	418 962-7111
Musée régional de la Côte-Nord.....	418 968-2070
Office municipal d'habitation.....	418 962-7565
Refuge des animaux (SPCA).....	418 964-3272
Salle Jean-Marc-Dion	
Billetterie.....	418 962-0100
Administration	418 962-0850
Station récréotouristique Gallix.....	418 766-7547
Tourisme Sept-Îles	418 962-1238